

Communauté de Communes



Lure
Vançon
Durance

Le village – 04290 SALIGNAC

Tél. 04.92.34.46.75

Fax. 04.92.32.69.86

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA C.C.L.V.D.

Séance du 16 mars 2011

Etaient présents :

Pour la commune de Salignac :

- Michel LAUFERON, membre titulaire
- Chantal CHAIX, membre titulaire
- Serge EULOGE, membre suppléant

Pour la commune de Montfort :

- Paul ROUCAUD, membre titulaire
- Nicole PETIT, membre titulaire
- Alain BOSCO, membre titulaire

Pour la commune de Châteauneuf-Val-St-Donat :

- Michel FLAMEN D'ASSIGNY, membre titulaire
- Marie-José ESTUBIER, membre titulaire
- André LUIGGI, membre titulaire

Pour la commune de Sourribes :

- Patrick HEYRIES, membre titulaire
- Alain RAVEL, membre titulaire
- Yvette PELEGRINA, membre titulaire

Pour la commune d'Aubignosc :

- René AVINENS, membre titulaire
- Nathalie CESARINI, membre titulaire
- Frédéric ROBERT, membre titulaire

Pour la CCLVD :

- Stéphanie LAFONTAINE, directrice de la CCLVD
- Emily Favre, directrice remplaçante

Etaient excusés : Christian TRABUC (Salignac, représenté par Serge EULOGE)

La réunion se déroule sous la présidence de M. LAUFERON, Président.
Mme Y. PELEGRINA est nommée secrétaire de séance.
Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut valablement délibérer.
La séance est ouverte à 18h00.

1 - APPROBATION DU COMPTE RENDU DU PRECEDENT CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le compte-rendu du 14 février 2011 est approuvé à l'unanimité.

2 –APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET DES COMPTES DE GESTION 2010

M. Le Président sort de la salle. M. FLAMEN D'ASSIGNY, vice-président, présente les différents comptes administratifs et comptes de gestion (émis par le trésorier), dont les résultats sont les suivants :

Budget principal de la CCLVD

Résultats de l'exercice 2010	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Résultat reporté N-1	0	169 190,22
Dépenses 2010	955 323,83	635 441,52
Affectation du résultat 2009	34 285,87	179 501,71
Recettes 2010	1 110 685,82	395 288,88
Solde ou Résultat de clôture 2010	+ 189 647,86 €	+ 108 539,29 €

L'état des restes à réaliser (en investissement) est le suivant :

- Dépenses : 163 200,00 €
- Recettes : 175 950,00 €

Budget annexe des Paulons

Résultats de l'exercice 2010	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Résultat reporté N-1	0	- 14 542,98
Dépenses 2010	1 572,53	19 905,85
Affectation du résultat 2009	3 098,14	0
Recettes 2010	2 181,53	0
Solde ou Résultat de clôture 2010	+ 3 707,14 €	- 34 448,83 €

L'état des restes à réaliser (en investissement) est le suivant :

- Dépenses : 0 €
- Recettes : 0 €

Budget annexe ZA de Montfort

Résultats de l'exercice 2010	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Résultat reporté N-1	0	0
Dépenses 2010	17 540	17 540
Affectation du résultat 2009	0	0
Recettes 2010	17 540	0
Solde ou		

Résultat de clôture 2010	0,00 €	- 17 540,00 €
---------------------------------	---------------	----------------------

L'état des restes à réaliser (en investissement) est le suivant :

- Dépenses : 0 €
- Recettes : 0 €

Budget annexe SPANC

Résultats de l'exercice 2010	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Résultat reporté N-1	0	0
Dépenses 2010	0	0
Affectation du résultat 2009	0	0
Recettes 2010	0	0
Solde ou Résultat de clôture 2010	0,00 €	0,00 €

L'état des restes à réaliser (en investissement) est le suivant :

- Dépenses : 0 €
- Recettes : 0 €

Les comptes de gestion et les comptes administratifs ont des résultats identiques et sont donc conformes. M. FLAMEN D'ASSIGNY met au vote ces documents qui sont approuvés à l'unanimité.

4 – PROGRAMME DES BOUCLES LOCALES HAUT DEBIT

Le programme prévoyait deux nœuds de Raccordement Abonnés-Zone d'Ombre (NRA-ZO) ; l'un sur Montfort, l'autre sur Sourribes. Toutefois France Télécom a confirmé qu'il amènerait l'ADSL à Sourribes dans le cadre d'un programme national. Seul le délai d'exécution reste inconnu, sachant que le programme de France Télécom s'étend de 2011 à 2013. Nous espérons qu'il sera programmé pour 2012 sans aucune garantie.

--- Après accord de la commune de Sourribes, le programme de mise en place de boucles locales mené par la CCLVD ne concernerait donc plus que la construction d'un NRA-ZO sur la commune de Montfort.

Le plan de financement est donc estimé à 80 000€selon la répartition suivante :

Dépenses	Montant H.T.	Recettes	Montant H.T.
Prestations France Télécom	18 000	Conseil régional (20 %)	16 000
Lien de collecte	21 000	FNADT (20 %)	16 000
Construction du local	26 000	FEDER (40 %)	32 000
Alimentation électrique	10 000	Autofinancement (20 %)	16 000
Frais de publicité	1 000		
Frais de fonctionnement annuels	4 000		
Total	80 000	Total	80 000

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil communautaire :

- ***VALIDE la nouvelle programmation avec une seule construction d'un NRA-ZO sur Montfort et laisse le soin à France Télécom de construire celui de Sourribes,***
- ***APPROUVE le nouveau plan de financement***

- **AUTORISE le Président à réaliser les démarches nécessaires auprès des financeurs pour les informer de ces décisions**
- **AUTORISE le Président à lancer la mise en concurrence pour la construction du NRA ZO de Montfort à travers une procédure adaptée, conformément aux sommes qui sont en jeu.**

5 : CENTRES DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT 2011

En 2010, le centre aéré de Salignac a été organisé par la CCLVD dans le cadre du transfert de compétence enfance jeunesse.

Le bilan financier pour l'année 2010 fait apparaître les éléments suivants :

Prix de journée = 29,08 €, dont :

- participation familles : 11,14 €
- participation EPCI + communes : 15,34 €
- participation CAF / MSA : 2,60 €

Le nombre de participants était en moyenne de 20 enfants par semaine.

Pour 2011, la fédération des foyers ruraux prendrait en charge le recrutement du personnel et l'animation du centre de loisirs pour un budget prévisionnel de 11 930 € établi sur la base de 24 enfants maximum. Si le nombre d'enfants devait être supérieur à 24 un animateur supplémentaire sera nécessaire (décision à prendre par la Communauté de Communes Lure Vançon Durance avec la Fédération des foyers ruraux).

Proposition pour 2011 :

Dépenses		Recettes	
Personnel, dont : - directeur/directrice : 3 300 - 2 animateurs : 2 730	6 030	Participation des familles 13,50 € x 20 enfants x 19 jrs	5 130
Activités, transport (700*4)	2 800	Prestations CAF et MSA 2,60 € x 20 enfants x 19 jours	988
Frais de gestion F.D.F.R.	800	Participation CCLVD + communes extérieures 15,29 € x 20 enfants x 19 jours	5 812
Repas (23*19)*4.10	1 800		
Entretien des locaux	500		
Total	11 930	Total	11 930

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- **Valide le plan de financement prévisionnel exposé ci-dessus**
- **Valide les tarifs suivants : 13,50 € par jour et par enfant, repas compris (inscription à la semaine)**
- **Fixe la participation de la communauté de communes Lure Lançon Durance à un montant de 16€ par jour et par enfant MAXIMUM**
- **Propose une participation identique pour les communes de Volonne et Entrepierres**
- **Autorise le Président à signer les conventions avec les communes de Volonne et Entrepierres si leur souhait de participer se concrétise**
- **Autorise le Président à signer la convention avec la Fédération Départementale des Foyers Ruraux qui acte que la FDFR gère le personnel ainsi que le budget d'animation contre une participation de la Communauté de communes Lure Vançon Durance à hauteur de 9 830 € (salaire de l'équipe d'animation + animation + frais de gestion).**

- *Autorise le Président à signer les conventions avec la CAF, la MSA et l'agence nationale de chèques vacances, afin de percevoir les prestations sociales ordinaires et les remboursements des bons et chèques vacances ;*
- *Autorise le Président à signer la convention avec l'Entreprise adaptée Lou Jas pour la fourniture des repas*
- *Approuve la participation de la Communauté de communes Lure Vançon Durance à des centres aérés extérieurs à la communauté s'ils accueillent des enfants du territoire dans la limite de 15€/enfant/jour (pour information cette somme était l'an dernier de 10€).*

6 : CREATION DE DEUX POSTES D'ADJOINTS TECHNIQUES PRINCIPAUX 2^{ème} classe

Patricia JEAN (Salignac) et Claudette GOIRAND (Montfort) ont réussi leurs examens pour passer au grade supérieur d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe.

Le conseil décide à l'unanimité de créer deux postes d'adjoints techniques principaux de 2^{ème} classe pour ces deux agents et autorise le président à réaliser les démarches nécessaires à la création de poste et à la nomination des 2 agents. Il décide à l'unanimité de la suppression des 2 postes d'adjoints techniques de 1^{ère} classe après nomination des agents dans leur nouveau grade.

Après accord du conseil les trois points suivants sont rajoutés à l'ordre du jour.

7 : Dossiers de demandes de subvention pour la D.E.T.R.

A - Demande de subvention DETR (DGE+DDR) pour la ZA de Montfort

La commission des sites a finalement donné un avis favorable pour la réalisation de la zone d'activités suite aux différentes études réalisées notamment sur le volet paysager. En 2009 et en 2010 des dossiers de demande D.D.R. et D.G.E. avaient été classés sans suite. Un nouveau dossier va donc être présenté en 2011 pour la partie acquisition du terrain et études préalables sur la base du plan de financement suivant

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant HT
Acquisition foncière	436 500,00	Région PACA (20 %)	106 200,00
Frais d'honoraires	40 000,00	Etat DDR (60%)	318 600,00
Frais d'études	30 000,00	Emprunt (20 %)	106 200,00
Frais financiers	24 500,00		
Total	531 000,00	Total	531 000,00

Le conseil à l'unanimité autorise le président à faire la demande de subvention sur la base de ce plan de financement et à réaliser les démarches nécessaires.

B - Demande de subvention DETR (DGE+DDR) pour l'aménagement de l'ancienne salle de classe d'Aubignosc

L'ancienne salle de classe d'Aubignosc nécessite des travaux de rénovation avec notamment le changement des menuiseries (doubles vitrages), l'électricité à mettre aux normes et la peinture à refaire pour un total estimé à 20000€

Le plan de financement est le suivant :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Menuiseries	6 000€	Etat (DETR)	12 000
Peintures	9 000€	Autofinancement	8 000
Electricité	5 000€		
Total	20 000€	Total	20 000€

Le conseil à l'unanimité valide le plan de financement et autorise le Président à faire la demande de subvention correspondante et à lancer le marché.

C. Signature d'avenants pour prolonger les délais d'intervention des entreprises sur le marché cantine garderie d'Aubignosc.

La fin des travaux étant fixée au 31/08/2010 (article 4 du CCAG) *le conseil à l'unanimité autorise le président à conclure des avenants pour prolonger les délais d'exécution des travaux afin de pouvoir régler les quelques factures restantes.*

7 : QUESTIONS DIVERSES

• Comité des fêtes d'Aubignosc

Le comité des fêtes d'Aubignosc souhaite organiser un vide grenier en utilisant la cour d'école le lundi de Pâques.

Le conseil donne son accord de principe, toutefois il sera demandé à l'association de formaliser sa demande afin de convenir des conditions d'utilisation.

• PASS

Une réunion sur le PASS est prévue avec les communes de la CCLVD le 4 avril à 10h à Salignac, chaque commune devra monter des dossiers pour prétendre aux subventions.

• Le point sur la réforme des collectivités locales

La Préfète organise une réunion avec l'ensemble des présidents d'EPCI sur la réforme des collectivités territoriales le 31 mars. Une réunion de la CDCI sera programmée le 28 mars de 15h à 17h30 à Aiglun pour évoquer ce sujet.